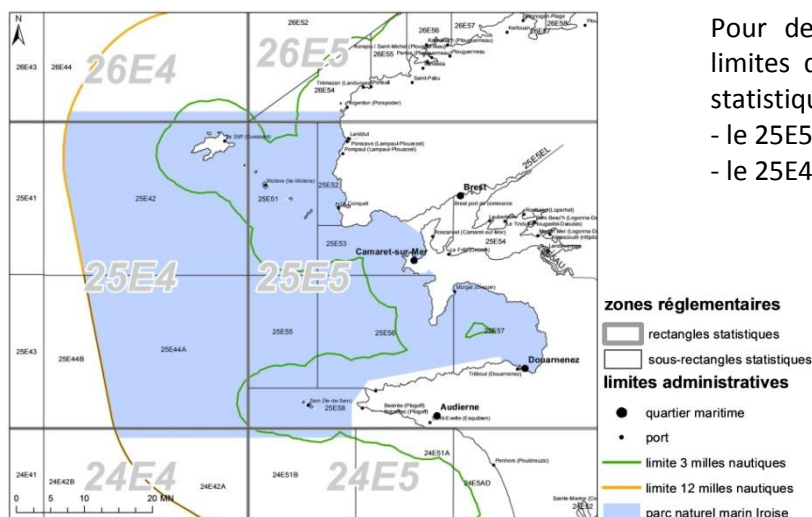


Situation économique et sociale de la pêche professionnelle dans le Parc naturel marin d'Iroise (PNMI) en 2009 : état des lieux suite à l'enquête socio-économique menée en 2010

En 2010, le Parc naturel marin d'Iroise a décidé de démarrer un observatoire de la pêche professionnelle. Pour la partie socio-économique, il a sollicité le Système d'Informations Halieutiques de l'Ifremer (<http://sih.ifremer.fr>) et l'UMR Amure (<http://www.umar-amure.fr/>) pour l'aider dans l'approche méthodologique et l'analyse des résultats. La collecte des données a été réalisée avec une aide financière de l'Union européenne dans le cadre du règlement DCF (CE 199-2008). 116 pêcheurs professionnels ont ainsi accepté de répondre au questionnaire du SIH et le traitement de ces réponses a donné lieu à 4 rapports (disponibles à l'adresse suivante : http://www.umar-amure.fr/pg_electro_rap.php) dont les principaux résultats vous sont présentés. A terme, la constitution de séries de données sur plusieurs années permettra de suivre l'évolution de ces caractéristiques socio-économiques.

LES NAVIRES ACTIFS DANS LE PNMI EN 2009



Pour des raisons de disponibilité d'information, les limites du PNMI ont été circonscrites à 2 rectangles statistiques CIEM :

- le 25E5, hors Rade de Brest
- le 25E4 dans la limite des 12MN

Figure 1 : Les limites géographiques du PNMI (source : Ifremer-SIH, CIEM, SHOM, AAMP)

Les données disponibles à l'Ifremer ont permis d'identifier plusieurs catégories de navires sur la base de leur fréquentation du PNMI :

- catégorie A : les navires actifs à 100% dans le PNMI ;
- catégorie B : les navires réalisant une partie de leur activité dans le PNMI -]0%;100%[;
- catégorie C : les navires actifs en périphérie du PNMI.

Parmi les 238 navires actifs dans le PNMI en 2009 (catégories A+B), 86 navires en dépendent exclusivement (catégorie A). Ces derniers sont majoritairement des navires de petite taille (moins de 12m) pratiquant des arts dormants et appartenant aux flottilles des ligneurs-palangriers, des fileyeurs et des caseyeurs.

PROVENANCE GEOGRAPHIQUE

Les navires actifs dans le PNMI sont basés sur toute la façade Atlantique avec beaucoup de navires provenant de la région Bretagne notamment les quartiers maritimes de Brest, du Guilvinec et d'Audierne. La plupart des navires de Brest à Audierne (incluant Camaret et Douarnenez) travaillent dans le PNMI.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Tableau 1 : indicateurs relatifs aux caractéristiques techniques, au nombre de marins embarqués et aux armements individuels pour les navires actifs dans le PNMI et par catégorie

	Cat. A		Cat. B		Cat. A + B	
	Total	Moyenne	Total	Moyenne	Total	Moyenne
Caractéristiques techniques des navires						
Nombre de navires	86		152		238	
Puissance (kW)	8 298	96	32 381	213	40 679	171
Jauge (GT)	501	6	6 771	45	7272	31
Longueur (m)		9		14		12
Age		23		21		22
Marins embarqués						
Nombre de marins	121	1.4	515	3.4	636	2.7
Armements individuels - patrons armateurs						
Nombre d'armements	81		121		202	
Age des patrons		46		44		45

Source : DPMA, Ifremer-SIH

Les caractéristiques techniques des navires sont clairement distinctes selon leur niveau d'activité dans le PNMI. Ainsi les navires de la catégorie A - actifs à 100% dans le PNMI - sont de petites unités côtières de moins de 12m, alors que la catégorie B est constituée à la fois de navires de plus de 15 m pratiquant les arts trainants (chalut, drague) et la bolinche et de navires de moins de 12 m.

ACTIVITE

En moyenne, un navire actif dans le PNMI navigue 186 jours par an (pour 2003 heures de moteur) et vend 70% de sa production sous criée. Les navires les plus dépendants au Parc passent plus de jours en mer que les autres navires mais ont un nombre d'heures moteur annuel inférieur, lié à leur pratique des arts dormants.

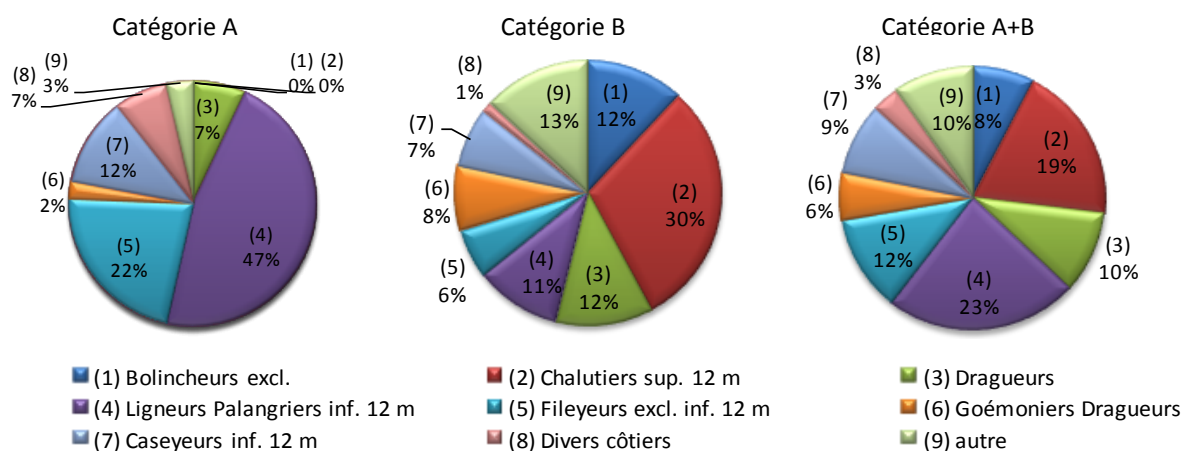


Figure 4 : répartition des navires de chaque catégorie par flottilles de pêche (Source : Ifremer – SIH "données activité", DPMA)

Les stratégies d'exploitation des navires diffèrent selon qu'ils fréquentent le PNMI tout ou partie de l'année. La catégorie A pratique uniquement les arts dormants, en particulier la ligne, la palangre, le filet et le casier alors que la catégorie B utilise une plus grande diversité d'engins comprenant le chalut de fond, la bolinche, la drague, le scoubidou, le peigne ainsi que les engins relatifs aux arts dormants.

SITUATION ECONOMIQUE

Tableau 3 : indicateurs relatifs aux revenus, aux coûts et à la performance économique des navires (pour un navire moyen)

	Cat. A	Cat. B	Cat. A + B
Revenus et coûts			
CA (€)	105 156*	251 141*	196 200*
Part du carburant dans le CA (%)	6*	8*	7*
Salaire net (par homme) (€)	28 691*	29 929	29 463
Performances économiques			
CA par homme et par jour de mer (€)	402	487	455
VAB (en % du CA)	70	63	65
EBE (en % du CA)	20	16*	18*

CA = chiffre d'affaires tiré de la commercialisation des produits de la pêche

VAB = Valeur Ajoutée Brute = CA – frais communs – autres charges d'exploitation
EBE = Excédent Brut d'Exploitation = VAB – coûts de personnel

(*) Très variable selon les individus

Source : Ifremer-SIH "données économiques" – PNMI

Les navires actifs dans le PNMI présentent en moyenne de bonnes performances économiques avec cependant des différences selon les stratégies d'exploitation. Elles sont meilleures pour les navires pratiquant les arts dormants par rapport à ceux qui pratiquent les arts traînants. Ces différences se retrouvent donc dans les performances par catégorie étant donné la présence forte des arts traînants dans la catégorie B et des arts dormants dans la catégorie A.

PRODUCTION

La production totale des navires de la catégorie A s'élève à 660 tonnes pour 4,4 millions d'euros. Les 3 espèces principales de cette catégorie sont le bar, la baudroie et le lieu jaune qui contribuent à 58% du chiffre d'affaires total.

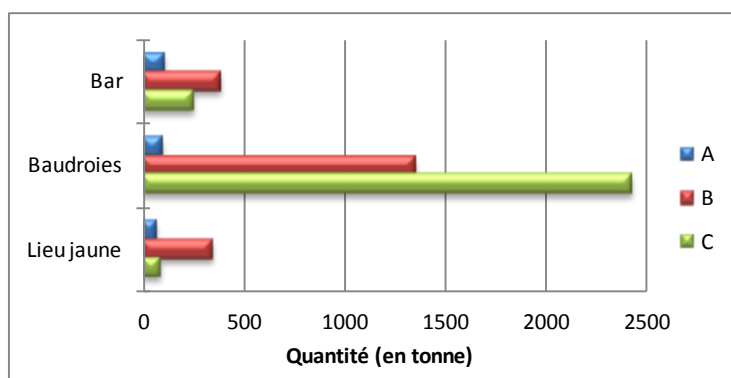


Figure 7 : production en volume pour le bar, les baudroies et le lieu jaune par catégorie de navires en 2009 (Source : DPMA, Ifremer-SIH)

Les navires de la catégorie B pêchent 29 000 tonnes toutes zones et toutes espèces confondues. La sardine contribue à 60% des débarquements en volume, du fait de la présence des bolincheurs. La production totale en valeur de cette catégorie s'élève à 45 millions d'euros et la baudroie y contribue à hauteur de 15%.

Les principales espèces ciblées par les navires de la catégorie A sont également pêchées en grandes quantités par les catégories B et C, ce qui rend la catégorie A vulnérable quant à l'abondance des stocks dont dépend son activité.

INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Caractéristiques sociales

La moyenne d'âge des patrons armateurs s'élève à 44 ans ce qui est sensiblement similaire à la moyenne d'âge nationale. La majorité de ces patrons est entrée très jeune dans la pêche (entre 15 et 20 ans pour plus de 50%), et la plupart (82 %) sont originaires du Finistère.

Implication du conjoint dans l'entreprise de pêche

Pour la moitié des répondants, leurs conjoint(e)s s'impliquent dans leur activité, entre 50 et 365 jours par an. Les principaux domaines d'implication de ces conjoints sont la comptabilité/gestion de l'entreprise et la commercialisation. Toutefois, près de la moitié des conjoints des patrons enquêtés exercent une activité à l'extérieur, ce qui tend à relativiser la dépendance du foyer à l'activité de pêche. Le taux élevé de non réponse quant à la participation des conjoints aux

activités de pêche ne permet pas de généraliser ces constats.

Avenir du métier

Seuls 15% des enquêtés disent vouloir renouveler leur navire. Les trois raisons principales du non-investissement sont le problème de la ressource (17%), le nombre de réglementations (14%) et le prix élevé du navire (13%). Toutefois, 59% des pêcheurs sont favorables à l'entrée de leur enfant dans le métier. Pour les 30% qui ne le souhaitent pas, les raisons principalement invoquées sont la ressource (39%) et les contraintes administratives et réglementaires (37%).

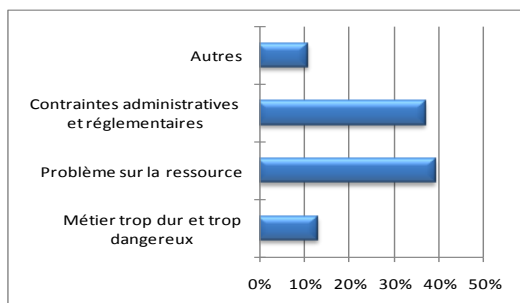


Figure 5 : raisons invoquées par les pêcheurs professionnels enquêtés défavorables à l'entrée de leur enfant dans le métier (Source : Ifremer – SIH "données économiques", PNMI)

Conflits d'usage

Au sein du PNMI, la plupart des conflits d'usage déclarés par les pêcheurs interrogés concernent des conflits avec d'autres pêcheurs professionnels (35%) et

dans une moindre mesure avec des pêcheurs plaisanciers (18%).

Perception des professionnels sur l'action du Parc

Si 57% des pêcheurs ont une opinion plutôt positive ou très positive du PNMI, lorsqu'on les interroge sur l'effet du PNMI sur leur activité, seuls 31% pensent qu'il aura un effet positif ; 23% lui attribuent même un effet négatif.

Perception des professionnels sur l'état de la ressource et de l'écosystème marin

Près de la moitié des pêcheurs enquêtés considèrent que l'écosystème marin s'est dégradé depuis qu'ils pratiquent ce métier. Plus de la moitié (55%) ne jugent pas leur activité à l'origine de cette dégradation. En ce qui concerne les ressources halieutiques, ils sont 70% à penser qu'elles sont dans un état moyen ou mauvais. Les deux tiers des pêcheurs considèrent d'ailleurs que le PNMI devrait permettre d'améliorer les pratiques de pêche, notamment en matière de sélectivité et de réduction des pollutions.

Attentes des pêcheurs vis-à-vis du Parc

Elles s'expriment sous la forme de deux revendications principales : une meilleure information sur les actions du PNMI et une meilleure application de la réglementation existante.

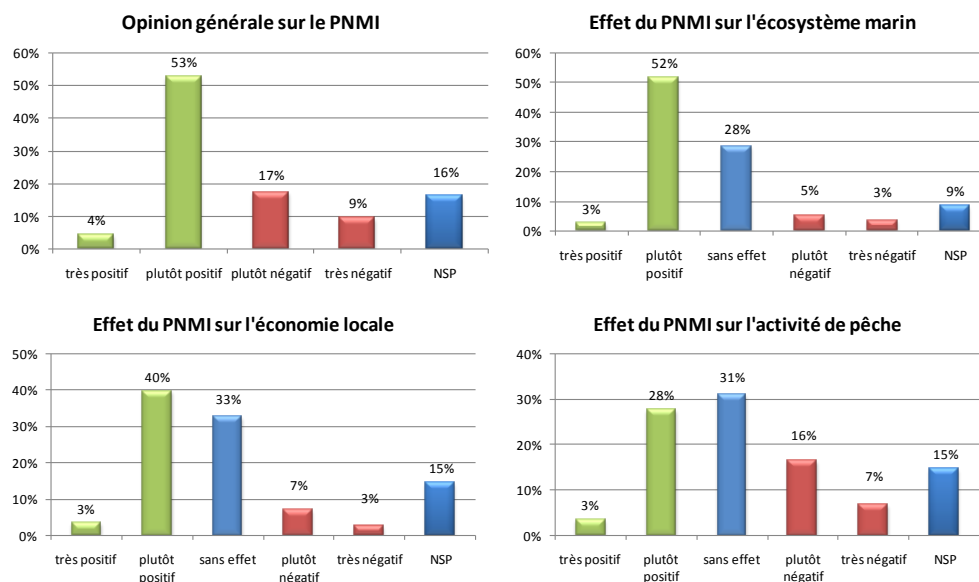


Figure 6 : perception des pêcheurs professionnels enquêtés sur le PNMI et ses effets (Source : Ifremer – SIH, PNMI)

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les pêcheurs professionnels qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce projet ainsi qu'aux équipes de l'Ifremer (SIH Usages), d'Oceanic Développement et du PNMI grâce à qui ce travail a été rendu possible.

Auteurs/Contributeurs : Fabienne Daurès, Katia Frangoudes, Frédérique Alban, Christelle Le Grand, Claire Laspougeas, Antoine Fry, Mathilde Pitel-Roudaut, Sophie Leonardi